



## **Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire Association Villages à Vivre du 23 novembre 2018**

Le 23 novembre 2018, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à Torcy sur convocation faite par le Conseil d'Administration. L'assemblée est présidée par madame Giovanna BRUNET, Présidente de l'association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal. Sont annexés à la feuille de présence les pouvoirs des associés représentés.

**L'ordre du jour est le suivant :**

- 1. Ouverture de l'assemblée générale**
- 2. Rapport moral**
- 3. Rapport financier 2017 et affectation du résultat**
- 4. Approbation du rapport moral et du rapport financier avec affectation du résultat**
- 5. Election d'administrateurs**
- 6. Changement du siège social**
- 7. Evolution : année 2018 et orientation 2019**

### **1 Allocution de bienvenue**

Giovanna BRUNET, Présidente de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents pour leur soutien et leur participation à cette assemblée générale.

Elle expose ensuite le

### **2 Rapport moral**

*Année de transition, d'orientations nouvelles, comme tout changement difficile et enthousiasmant !*

*Difficile* car des personnes entrepreneurs et persuadées que l'évolution de la Société avait besoin de constater de visu dans un Village à Vivre ayant pignon sur rue, le bien-être et le bien-vivre ensemble, jusqu'au bout de la vie, *possible* grâce à l'utilité sociale et sociétale de chacun.

Sans ancienneté associative reconnue, le projet a intéressé cependant il a fait peur, pour les risques financiers et sa durabilité. L'adossement à d'autres Associations n'a pas été possible : Secours Catholique à la création de VAV, l'Association de la Villa Saint Camille, ensuite la Croix Rouge, les Petits Frères des Pauvres, Habitat et Humanisme, Solidarité Nouvelles pour le logement, l'association Monsieur Vincent, le Groupe SOS, etc..... et aussi les Sociétés d'HLM de Seine et Marne.....le Diocèse de Seine et Marne .....des Congrégations Religieuses.....des Mécènes .....des Banques.

L'objectif étant clair, poussé par notre Vice-président Xavier Bouthillon chargé du développement, nous avons pris conscience qu'il peut être atteint en acceptant de mettre en place d'autres organisations et, c'est ainsi que nous sommes passés des rêves de bâtisseurs aux fonctions de chercheurs et devenus des lanceurs d'alerte.

Le bureau a souhaité s'élargir en accueillant des compétences nouvelles et jeunes : Evolène de Gentil Baichis et Pierre Loussouarn et des commissions ont été créées pour accompagner l'évolution.

Ces commissions juridiques et financières ont étudié tous les aspects :

- l'impact d'une animation dans un immeuble, un quartier, un village .....*Ajouter une dynamique nouvelle relationnelle et durable dans l'ancien et le neuf et/ou encore plus fructueuse lors de la conception* . Des expériences ont été amorcées, des sites nouveaux ont été approchés et étudiés : Domont (95) ; Dammarie les Lys (77) ; Lizy (77) ; Paris-Ouest nous a permis une expérience du mode d'intervention dans une résidence installée de longue date.
- la portée juridique de ce type d'animation et son aspect financier seraient à prendre en charge par le propriétaire ou les HLM, car la faire peser sur le prix du M2 ou sur la location paraît difficile dans le contexte de la réglementation.

La bonne connaissance et les compétences de Xavier Bouthillon et Christophe Bayle ont été un garant important et facilitateur d'une ouverture possible pour les nouveaux chantiers.

Le directeur de projet ayant terminé ses fonctions en début d'année 2016, un contrat de prestations signé avec l'Association M. Vincent nous a permis de bénéficier de leur accompagnement et des études approfondies sur les

faisabilités ci-dessus évoquées, grâce à la participation active d'un de leur ingénieur-projets : Pierre Loussouarn.

Le Bureau a voulu se pencher sur l'intérêt de créer une Fondation elle-même adossée à la Fondation de France qui nous connaît depuis des nombreuses années, ou à la Fondation des Petits Frères des Pauvres, ceci centré surtout sur le projet de Dammarie les Lys pour donner une place et une notoriété reconnue aux Religieuses vivant sur les lieux et dont l'apport essentiel est le terrain. Cette congrégation ayant des Religieuses relativement âgées et peu nombreuses doit prendre des décisions importantes en 2019, donc le report a été imposé, le lien est maintenu avec elles, l'Evêché et la Mairie.

Le dossier du Rescrit déposé et obtenu, dans des délais réduits, grâce à l'intervention de Jean-Pierre Patat, est une garantie pour les membres cotisants, les donateurs et l'Administration.

Les rencontres, les visites, les études réalisées par chaque membre du bureau et le soutien de vous tous donnent la portée de notre mission, qui loin d'être terminée, s'encre de plus en plus dans le changement de regard tant recherché pour que personne ne soit exclu ou isolé à cause d'une fragilité physique ou morale.

Nous avons terminé l'année 2017 par l'exposé sur l'Esperance et la Fraternité réalisé par Evolène après son tour de France des sites innovants sur le thème de l'insertion et l'intergénérationnel. Merci à elle.

### **3 Rapport financier comptes 2017**

Puis, Simone BOESCH présente les comptes de l'exercice au 31 décembre 2017.

Elle informe l'assemblée que le compte de résultat fait apparaître un résultat net positif **de 5 029,86 euros** et propose son affectation au report à nouveau.

### **4 Approbation du rapport moral et du rapport financier avec affectation du résultat**

#### **Résolution n°1**

Approbation du rapport moral, du rapport financier des comptes de l'exercice 2017 et de l'affectation du résultat au report à nouveau.

**Résolution adoptée à l'unanimité**

## **5 Election d'administrateurs**

La présidente indique que, conformément aux statuts, les mandats d'un tiers des administrateurs arrivent à expiration .Elle propose donc à l'assemblée le renouvellement des mandats de Giovanna BRUNET, Simone BOESCH et Jacqueline THIEULART.

D'autre part, Bernard DISCAZEAUX, Marie CHAMPANHET et Daniel THEVENET sont candidats au poste d'administrateurs.

### **Résolution n°2**

L'Assemblée Générale renouvelle pour trois ans les mandats d'administrateurs de Giovanna BRUNET, Simone BOESCH et Jacqueline THIEULART.

Elle élit comme nouveaux administrateurs Bernard DISCAZEAUX, Marie CHAMPANHET et Daniel THEVENET.

**Résolution adoptée à l'unanimité**

### **Résolution n°4**

L'Assemblée Générale élit comme secrétaire générale Pascale WAIMAN, en remplacement d'Yveline BERNARDIN, démissionnaire.

**Résolution adoptée à l'unanimité**

## **6 Changement de siège social et pouvoir au porteur**

### **Résolution n°5**

Conformément aux statuts, L'Assemblée Générale ratifie la décision prise par le Conseil d'Administration de Villages à Vivre, en date du 14 juin 2018, de changer le siège social de l'association et de le transférer au 78,boulevard Saint Marcel 75005 Paris.

**Résolution adoptée à l'unanimité**

### **Résolution n°6**

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités nécessaires au titre des décisions adoptées par la présente assemblée.

**Résolution adoptée à l'unanimité**

## 7 Evolution : année 2018 et orientation 2019

Où en sommes-nous des réalisations intergénérationnelles ? De la mixité sociale ? Les deux piliers du bien-vivre ensemble !

Tout d'abord nous vous demandons une adhésion sur le fond pour que la forme puisse ensuite et toujours s'adapter aux besoins des personnes et à l'évolution de la Société dans notre Pays.

*L'objectif*: défendre l'utilité sociale et sociétale de chacun jusqu'au bout de la vie, ne jamais exclure de la société la personne en difficulté physique ou morale, car ceci est très négatif pour elle-même et pour les autres, ne pas réunir les personnes ayant les mêmes faiblesses physiques et/ou morales et/ou mentales.

*De qui parle-t-on ? Pas difficile de faire la liste.*

- Pour les enfants en difficulté, les parents se sont beaucoup battus et des belles avancées sont réalisées.
- Pour les jeunes adultes handicapés, des progrès sont à faire.
- Pour les jeunes en rupture sociale, l'insertion telle qu'elle est mise en place coûte très cher pour un pourcentage de réussite très faible car ils se retrouvent trop entre eux.
- Pour les personnes âgées, l'urgence d'accueil d'y il a 60 ans s'est institutionnalisée d'une façon catastrophique surtout à partir du moment où le privé a commencé à se pencher sur la rentabilité que ces maisons de retraite pouvaient représenter étant donné la courbe grandissante du nombre de personnes concernées ...Cet or gris pour les fonds de retraite américains s'est développé d'une façon autonome éloignée des souhaits des intéressés. Les réglementations se sont succédées pour en faire des lieux hyper sécurisés, très coûteux mais sans humanité.

Bien évidemment nous savons que la nécessité de l'accueil en institution est grande quand la maladie intervient, physiquement ou mentalement et rend la vie sociale quasi impossible, mais le pourcentage reste faible car des familles gardent leur malade.

Nous avons au démarrage de VAV la conviction que montrer les miracles du bien vieillir en société devaient faire l'objet d'une réalisation concrète et visitable par tous. Les finances nous ont manqué et en parallèle l'investissement et les compétences de Xavier Bouthillon nous ont permis de nous tourner vers

une évolution possible, un changement de regard et de culture dans les habitations anciennes et nouvelles.

La personne âgée, cette encyclopédie vivante, peut être utile par sa présence, ses services gratuits envers des jeunes et des moins jeunes. Aujourd'hui elle vit avec les peurs que les organisations lui suggèrent « *Si je me plains je vais en maison de retraite et la vie collective m'effraye !!! Si je reste dans ma solitude je serai vite oubliée ...et si je perds la tête tout le monde décidera pour moi .....et mes économies vont fondre dans des choix, faits par d'autres, irréversibles* »

Nous avons tant de fois constaté à quel point le jeune en difficulté trouve écoute chez les sages par l'âge, nous en avons constaté le bénéfice dans la tenue droite et heureuse de la personne âgée encore un peu utile à quelqu'un ....

Depuis dix ans que de belles initiatives ! Il faut maintenant en assurer la durabilité.

**La forme** : pour nous et pour chacun de vous aujourd'hui, la mission consiste donc à veiller, alerter et à s'investir dans la mise en place des groupes de parole, des conférences, des écrits et se faire reconnaître comme experts pour les nouveaux projets d'habitation dans les villes, dans les quartiers, dans le semi-rural et le rural.

Un « Bouquin » est en gestation, votre contribution est indispensable. Nous avons des têtes de chapitre, choisissez le vôtre ! les administrateurs, responsables d'un grand thème n'y arriverons pas sans vous. Les moyens modernes nous permettrons de rester en lien. Ne vous inquiétez pas pour le style, la cohérence et la forme, la plume nous l'avons, grâce à notre président de la SCIC VAV Jean-Pierre Patat, écrivain connu et reconnu, participatif à toutes nos actions depuis tant d'années.

**« Rayonner par capillarité, avoir de l'influence auprès des décideurs privés et publics, être proches de ceux qui pourraient être oubliés et exclus »**

Tel est notre programme ...

Xavier BOUTHILLON, chargé du développement, introduit ensuite la nouvelle personne chargée du secrétariat de l'association.

Il s'agit de **Sylvie SALICETI**, juriste de formation, âgée de 63 ans. Elle a longtemps travaillé avec son mari, avocat, et travaille maintenant, à temps partiel pour la Maison des Jeunes de Saint Médard dans le cinquième arrondissement, très près du nouveau bureau de l'association Villages à Vivre. Elle participera, dans un premier temps au secrétariat à hauteur de 10 heures par semaine.

### Les réunions de quartier

C'est une idée que nous avons reprise de l'association Vieux et chez soi, fondée sur l'écoute et le partage de témoignages. Cette mise en commun permet à chacun des participants de tirer (ou non) un enseignement de ces tranches de vie qui sont reçues dans le plus grand respect et l'absence de tout jugement ou évaluation.

Deux de ces réunions se sont déjà produites les 16 et 21 novembre derniers et ont réuni entre 7 et 10 participants à chaque fois.

### L'influence

Un accord est intervenu avec les membres de la **SMLH ...**(Légion d'Honneur), section de Seine et Marne dont l'actif président est Méziane BENARAB. Pour 2019, VILLAGES à VIVRE (son concept) sera choisi comme partenaire et grande cause départementale. Monsieur Benarab devrait venir à notre prochain bureau du 14 décembre prochain.

Nous devrions participer en 2019 à des conférences **au Congrès des HLM (USH)** sous forme de débats.

Dans le cadre du collectif **Habiter autrement**, qui regroupe un grand nombre d'associations, des réunions sont organisées 3/4 fois l'an ; il est nécessaire d'y participer dans le cadre de l'influence que nous souhaitons mettre en œuvre.

Enfin, part importante de l'influence, le "**bouquin**" qui doit progresser selon les groupes de travail rappelés :

#### 1 - **Démographie et environnement**

Animé par Jean-Pierre Patat avec Pierre Osorio

#### 2 - **Economie du vieillissement**

Animé par Simone Boesch, avec Jacqueline Thieulart et Pascale Waiman

#### 3 - **Utilité sociale et sociétale de la personne âgée**

Animé par Giovanna Brunet, avec Bernard Discazeaux

#### 4 - **habitat et urbanisme**

Animé par Xavier Bouthillon, avec Christophe Bayle

La feuille récapitulative de cette trame passe parmi les participants pour qu'ils puissent s'inscrire et participer à l'élaboration du "bouquin".

## Présentation des Maisons de Marianne

Ont été invités par Xavier Bouthillon qui avait visité une de leurs réalisations à Ballainvilliers et leur avait demandé de bien vouloir apporter leur témoignage à notre Assemblée générale. Il remercie de leur présence **Jérôme Gorges et Noëlle Mazon** (cette dernière représente spécialement Les Maisons de Marianne Services, MMS).

Leur groupe a pour objet de retisser le lien social, de lutter contre l'isolement, de combattre l'individualisme et le repli sur soi en soutenant les personnes isolées et en mettant en valeur les talents de nos aînés.

1er stade : conception et construction de petits bâtiments de 3/4 étages, adaptés à tous publics, T1, T2 et T3 pour la diversité des résidents, réservés aux personnes pouvant prétendre à un logement social (75% des français). Au centre de la construction, une salle de convivialité de 100, 120 m<sup>2</sup>, qui constitue un salon, salle-à-manger, espace de bien-être.

2ème stade : le service, projet social piloté par Noëlle Mazon. Son service prend le relais pour d'abord lier les résidents, puis, ensuite ouvrir la résidence sur l'extérieur et le quartier.

3ème stade : une association doit pérenniser le fonctionnement de la résidence au-delà des trois ans après la livraison, période pour laquelle une somme a été budgétée dès l'origine du projet pour assurer le démarrage du pilotage social.

Noëlle Mazon revient sur Maisons de Marianne Services (MMS) : deux personnes sont fondamentales dans ce dispositif : le gardien (salarié du bailleur) et la coordinatrice chargée de l'accueil 3/4 jours par semaine qui peut être aidée par un ou des services civiques.

La coordinatrice participe aux animations (art créatif, nutrition bien-être, yoga...) son travail se fait également en lien avec le CCAS local pour rechercher des prestataires au sein du tissu social. Tous les mois, est organisé un café-papote avec les résidents, les mercredis et les week-end, l'accent est mis sur l'intergénérationnel (raconter des histoires, lecture, aide aux devoirs)

D'autres services sont proposés gratuitement : télé assistance sur prescription médicale, visite de courtoisie (alerte sur le logiciel du gardien si la personne n'a pas badgé dans la journée)

ou bien, en collaboration avec AXA, une assistance pour les réparations, service après-vente qui évitent les devis faramineux parfois soumis aux personnes âgées.

Un règlement intérieur est rédigé par le bailleur social sur la base de valeurs partagées.

MMS intervient pendant trois ans, elle passe ensuite le relais à une association qui doit poursuivre l'action engagée tout en bénéficiant d'un référent dans le groupe, garant de la continuité.



## Réalisation à Compiègne

Présentée par Jérôme BATAILLE, père d'un enfant trisomique de 27 ans, Quentin.

Ses parents ont toujours eu comme objectif la plus grande autonomie pour leur enfant, qui, désormais, travaille dans le milieu ordinaire et avait besoin d'un logement indépendant.

Il a mis sur pied un projet mêlant personnes ordinaires et personnes handicapées mentales .

Sur un terrain acquis par lui-même avec la participation d'apports importants notamment de la part de sa famille, il a fait bâtir une résidence Arc en Ciel sur une structure juridique double :

D'une part, une SARL, gérée par un comité d'administration, possède les murs et le terrain (fonds privés).

D'autre part, une association dotée d'une directrice et de deux accompagnants, gère les locaux à partir d'un règlement strict.

Cette structure compte 25 logements dont 7 sont réservés à des personnes handicapées. Au milieu du terrain, il y a une crèche de 10 berceaux. Une maisonnette ancienne est en cours de restauration et le local servira au projet global. Celui-ci est de créer un immeuble permettant la lutte contre l'isolement, notamment grâce à un vaste espace de convivialité qui sera à disposition des résidents et géré par la directrice, qui doit veiller à l'application du règlement intérieur.

Un reportage a été fait sur cette construction par France 3 visible sur You Tube (Compiègne trisomie 21).

## Synthèse et envoi

Giovanna Brunet remercie chaleureusement tous les participants, ses amis et leur souhaite toute l'énergie nécessaire pour poursuivre le travail entrepris par Villages à Vivre.

La Présidente

Giovanna BRUNET

La secrétaire générale

Pascale Waiman